

Commune de Sévaz



Bulletin d'information No 26 mai 2010

Sommaire

- Convocation assemblée communale
- Mise au concours du poste de secrétaire communal/e
- Tonte du gazon : RAPPEL
- Rendez-vous avec l'environnement
- Règlement sur les chiens
- Diverses informations

Convocation assemblée communale

(concerne uniquement les citoyens actifs)

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Sévaz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le **mercredi 26 mai 2010**, à 20h00, à la salle communale.

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12 avril 2010 (il ne sera pas lu étant annexé à la convocation)
2. Circulation dans le village : Etude du bureau SD Ingénierie
3. Comptes 2009
 - a) fonctionnement
 - b) investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation
4. Renouvellement du mandat de l'organe de révision pour les années 2010-2012
5. Modification des statuts du GRAC
6. Divers

Le point 5 ne sera pas lu mais pourra être consulté au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Mise au concours du poste de secrétaire communal/e

Suite à la démission de la secrétaire communale, Mme Josiane Marmy, la commune mettra au concours le poste de secrétaire communal/e. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le Syndic ou le secrétariat. Le Conseil communal remercie déjà Mme Marmy pour l'excellent travail effectué pendant les 21 ans qu'elle a passés dans cette fonction communale. La Commune la remerciera plus spécialement lors d'une prochaine assemblée communale.

Tonte du gazon : RAPPEL

A ce sujet, nous voudrions vous rappeler quelques « règles d'or » à respecter afin de ne pas déclencher la mauvaise humeur de vos voisins :

- Essayez de ne pas débiter la tonte de votre gazon trop tôt le matin (disons pas avant 08h00 ! surtout le samedi !). Ceci vous évitera également quelques problèmes pratiques et techniques à cause de la rosée du matin !
- Essayez également de finir la tonte de votre gazon pas trop tard dans la soirée (disons 20h00). Après, on y voit plus rien... !
- Si possible, le samedi, respectez la pause de midi, afin que chacun puisse apprécier un moment de tranquillité en mangeant !
- Et surtout... et surtout... laissez votre tondeuse se reposer le dimanche ! Vos voisins vous en seront infiniment reconnaissants !

Au nom de tous les voisins, nous vous remercions d'avance de respecter ces quelques « règles d'or » et comptons sur la collaboration de tous afin d'éviter des conflits inutiles !

Merci aux utilisateurs du compost à gazon pour le bon fonctionnement de ce dernier. Le gazon est vidé à l'intérieur du silo et non à l'extérieur... (**Avis aux nouveaux habitants** : vous avez la possibilité de déposer votre gazon dans un silo situé en contrebas de la ferme de M. Eric Dubey, route direction Bussy)

Cette recommandation est également valable pour toutes machines équipées d'un moteur (taille-haie, motoculteur, appareil de nettoyage, etc...)



Rendez-vous avec l'environnement

- 25 ans du Service de l'environnement : rencontre avec les districts et apéritif - INVITATION

Le Service de l'environnement fête cette année son quart de siècle d'existence. Pour marquer l'événement, il organise une manifestation dans chaque district du canton. Il vous donne rendez-vous le lundi 31 mai 2010 sur la Place des Bastians à Estavayer-le-Lac.

Si l'environnement est largement préservé aujourd'hui dans notre canton, c'est en bonne partie grâce aux efforts qui ont été entrepris depuis 1985, année de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). C'est la même année qu'a été créé à Fribourg le Service de l'environnement (SEn) qui s'est vu confier les nombreuses tâches qui découlent de l'application de ces nouvelles dispositions.

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, le SEn invite la population du district de la Broye à le rejoindre sur le stand qu'il dressera à la Place des Bastians à Estavayer-le-Lac, le lundi 31 mai 2010. Des collaborateurs du service seront présents de 9h à 18h pour répondre aux questions que vous vous posez sur l'environnement.

Exposition

Le SEn présentera une exposition de vingt portraits de Fribourgeois(es) qui parlent de leur rapport à l'environnement.

Stand de démonstration

A travers expériences et démonstrations, le SEn vous fera découvrir ses activités et les défis que nous devons relever ensemble pour continuer à préserver nos ressources et notre environnement.

Bruit : Quelle est l'intensité sonore de mon baladeur MP3 et qu'est-ce que je risque si l'intensité est trop forte ? *Les visiteurs peuvent amener leur baladeur MP3.*

Eaux : Comment s'écoulent les eaux souterraines ? Simulation.

Air : Comment peut-on faire un feu sans fumée pour éviter les poussières fines nuisibles pour la santé et des nuisances pour le voisinage ? Démonstration.

Déchets : Est-ce que je sais trier mes déchets ? Jeu-concours.

Sols : Je verse du café qui s'infiltré à travers une couche de terre. Qu'est-ce qui en ressort ? Expérience.

Sites pollués : Comment détecter des métaux lourds dans le sol ? *Les visiteurs peuvent amener des objets en métal et on leur dira en quoi ils sont faits.*

Créé en 1985 sur la base de l'office de la protection des eaux et disposant d'une quarantaine de collaborateurs, le SEn se compose de sept sections qui rassemblent la plupart des compétences en matière d'environnement:

- Air
- Bruit
- Déchets
- Eaux
- Electrosmog
- Etude d'impact
- Prévention contre les accidents majeurs
- Sécurité biologique
- Sites pollués
- Sols
- Substances dangereuses
- Service d'assistance en cas de pollution

Dans le but de préserver les ressources environnementales de notre canton, les tâches principales effectuées par les sections du SEn s'articulent autour de quatre mots-clés :

Observer

L'observation de la qualité de l'environnement sert de base aux actions de prévention et d'assainissement

Prévenir

chaque nouvelle activité ne doit pas entraîner de conséquences fâcheuses pour l'environnement

Assainir

les installations existantes provoquant des atteintes doivent être assainies

Informier

l'information de tout un chacun est primordiale pour arriver à faire modifier les comportements à l'origine d'atteintes préjudiciables à l'environnement

Exposition et stand de démonstration du Service de l'environnement

Lundi 31 mai 2010, de 9h à 18h

Place des Bastians, Estavayer-le-Lac

Informations: sen@fr.ch, tél. 026 305 37 60

www.fr.ch/sen

Règlement sur les chiens

Nous vous rappelons que le nouveau règlement sur les chiens, adopté par l'assemblée du 16 décembre 2009, est disponible sur le site www.sevaz.ch ou sur demande, au bureau communal

Nous demandons à tous les propriétaires de chiens de bien vouloir respecter ce nouveau règlement. Toute contravention est passible, selon la gravité du cas, d'une amende.

Informations diverses

- Mouvement de la population

Au 31 décembre 2009, la population de Sévaz est de 248 habitants. Trente-neuf étrangers (17 hommes et 22 femmes) sont au bénéfice d'une autorisation de séjour.

Nous souhaitons bon vent aux 32 habitants qui ont quitté Sévaz.

Nous souhaitons la bienvenue aux 23 nouveaux habitants.

Nous souhaitons la bienvenue et félicitations aux heureux parents des deux bébés nés en 2009.



- Résultats des analyses de l'eau potable

Prélèvement du 27.05.2009 chez M. Eric Dubey, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 14 °C
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : 5 mg/l
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : 15,8 degrés français

Prélèvement du 26.08.2009 à la Z.I de Sévaz, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 22,7 °C
- ✓ chlore : pas d'indication
- ✓ nitrate : 5 mg/l
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : 15,6 degrés français

Prélèvement du 10.11.2009 à l'école primaire, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 12,6°C

- ✓ chlore : pas d'indication
- ✓ nitrate : pas d'indication
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : pas d'indication

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture du bureau.

- Vignettes vélo 2010

Pour rappel, la Commune offre, aux enfants âgés de 2 à 16 ans, la vignette vélo 2010. Vous pouvez l'obtenir au bureau communal, pendant les heures d'ouverture.



- Heures d'ouverture du bureau communal

Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 13h45 à 17h00, ainsi que chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30 et chaque dernier samedi du mois, de 08h00 à 10h30, ou sur rendez-vous.

Pour information, le bureau sera **fermé du lundi 31 mai au mardi 8 juin 2010** pour cause de vacances.



Pour votre information :

Tél : 026/663.29.45

Fax : 026/663.83.45

E-mail : info@sevaz.ch

Site : www.sevaz.ch

Le Conseil communal vous remercie de prendre note de toutes ces informations et vous apporte ses plus cordiales salutations.